



SOMMAIRE

Préambule

1. Approbation dernier CR CA 11 10 2019

2. INTERNE

Personnel

Point Financier

Suivi des Règlements

Placements & Trésorerie

Inscriptions associations

Situations des clubs

Point sur les règlements

Point Aides Court Terme

Point Aides Long Terme

Point sur situation des clubs

Situation des associations

Fixation taux cotisation et tarifs 2020

-Accident :

-Base

-FdR base et complément

-Prévoyance:

-Base

-RTR

-RG ENAC

Point moteur

Disponibilités

Accidents 2019

Enregistrements

Modalité de Déclaration

Convention Prêt ou Location

Dossier ASSURANCES

-SOMECASSUR

-Modalités FFVV 2

-Protection Juridique

Règlement Intérieur

Disponibilité pièces

Rallye - Anti Shimmy

Historique ANEPVV

DOSSIER CLUB

ASPRES / LE PUY Janus

BORDEAUX

ISSOUDUN SF 28

ROCHEFORT

4. POINTS DIVERS

AG 2020 Gréoux

Présents

PIERRE ALBERTINI

CHRISTIAN BON

Gérard CHIOCCI

Georges CHEVALET

GERARD COUTELIER

BERNARD GUILLEMIN

GILLES HUG

CHRISTIAN LECUYER

Daniel PERCIAUX

Jean-Michel ROY

Invité excusé

DANIEL GAIME

Absents excusés :

PIERRE ARROYO

JOSEPH BOCCARELLI

- PREAMBULE

Ouverture du conseil d'administration 10h00 au siège de l'ANEPVV 55 rue des Petites Écuries Paris 75010. Le Président remercie les administrateurs présents pour leurs déplacements.

- APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Après les modifications demandées par les administrateurs le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte rendu du 11 octobre 2019.

- INTERNE

PERSONNEL :

Retour d'Angélique début novembre. Pas de modification d'horaire mais adaptation des jours pour facilités familiales.

Un contrat de prévoyance a été passé au taux du marché avec une adhésion rétroactive chez CHORUM à la date du 24 11 2019.

Nous sommes à la recherche d'une convention collective pour sécuriser salariées et employeur.

POINT FINANCIER :

- SUIVI DES REGLEMENTS :

Pourcentage du suivi des règlements 2019 à ce jour :

- associations complètement à jour 94,19 %

- associations partiellement à jour 4,52 %

- Pourcentage des clubs sans aucun règlement 1,29 %

- PLACEMENTS & TRESORERIE :

Au 26 novembre 2019 notre disponibilité s'élève à 1513 K€ (des avoirs)

Au 26 novembre 2019 nos placement s'élèvent à 2255 K€ (des avoirs)

- INSCRIPTIONS ASSOCIATIONS :

- Nombre d'associations Inscrites : 155

- Nombre d'associations inscrites en Prévoyance : 97

SITUATION DES COMPTES CLUBS :

RTR provisoire : disponible fin d'année : 146 263 €

FONDS DE RESERVE provisoire : disponible fin d'année : 1 121 538 €

- POINT SUR LES AIDES FINANCIERES A COURT TERME :

Montant des aides accordées : 181 500 €

En-cours en club : 35 500 €

- POINT SUR LES AIDES FINANCIERES A LONG TERME :

Capital début d'année : 311 550 € - Capital fin d'année : 301 158 €

Aides année en cours : 287 894 €

Remboursements de l'année : 255 574 €

- POINT SUR LA SITUATION DES ASSOCIATIONS :

Comptes ACCIDENTS estimé fin d'année 2019 : 2 129 060 €

Comptes PREVOYANCE estimé fin d'année 2019 : 719 441 €

CUMUL : 2 848 502 €

FIXATION DES TAUX DE COTISATION ET TARIFS 2020 :

La cotisation de fonctionnement est fixée à 0,19 % au 01 janvier 2020

- ACCIDENT :

Base - (0 à 30 000 € est fixée à 1,9 € (-0,1))

Abandon de SOMECASSUR remplacé par un fonds de réserve complémentaire.

Les deux tranches 30 000 à 60 000 € et > à 60 000 € seront comptabilisés de manière indépendante.

Taux unique retenu pour chacune de ces deux tranches : 1,1 € au 01 01 2020 (baisse >0,1%)

- PREVOYANCE :

BASE - sans changement

RTR - sans changement

- RG ENAC :

O 340 : 25 000 €

O 540 : 31 000 €

POINT MOTEUR : DISPONIBILITE

- Pour 2019 :

4 moteurs O 360 et 1 moteur O 540 ont été livrés.

- Pour 2020

1 moteur O 540 à prévoir 1^{er} trimestre 2020

A noter que les prévisions de fin de potentiel doivent être adressées 6 mois à l'avance.

(RI : 8.9 R.G. MOTEUR REMORQUEUR)

ACCIDENTS 2019 :**Enregistrements des accidents :**

Liste des accidents 2019 fait apparaître une série de 27 événements déclarés ANEPVV. 38 accidents signalés FFVP. 6 décès dont 3 français. 15 planeurs et 1 remorqueur détruit.

Le point sur les modalités de déclaration d'accident :

Un document a été préparé et doit être validé ANEPVV et FFVP.

Convention prêt ou location :

Un projet de convention « Associations/Propriétaire de planeur » est à l'étude. Les administrateurs sont invités à amender cette convention pour la valider le 07 février 2020.

DOSSIER ASSURANCE :**- SOMECASSUR**

Nous préparons un courrier pour formaliser la cessation de notre coopération.

- Modalité FFVV 2

Ce compte est complètement revisité. L'ANEPVV va jouer son rôle d'entraide et de prévoyance gratuitement pour les remorqueurs inscrits à l'année et participant à des compétitions inscrites au calendrier fédéral. La NP 10.11 REMORQUEURS EN COMPETITION pour la FFVP doit être refondée.

- Protection Juridique

Le contrat Protection juridique est accepté et signé avec le souhait de voir amélioré le seuil d'expertises judiciaires ainsi que les conditions de protection fiscale hors expert-comptable agréé.

- FINALISATION D'UNE VERSION DU REGLEMENT INTERIEUR :

La version 2020 - 1 est présentée et validée par l'ensemble des administrateurs présents.

- DISPONIBILITE DES PIECES DE RALLYE : ANTI-SHIMMY

Une commande de 10 kits est en cours. Actuellement 3 kits sont commandés.

- HISTORIQUE ANEPVV :

Michel CRUETTE propose un historique de l'ANEPVV en vue du cinquantenaire. Ce texte doit être revisité par les administrateurs pour obtenir une validation au prochain Conseil d'Administration.

- ARAPA :

L'aérodrome de Vinon rentre dans le cadre de nouvelles dispositions prises par la région PACA. L'intention est de reprendre l'implantation des hangars. Nous allons être impactés pour le hangar Nicolas et l'ARAPA. Nous sommes en attente de concertation et de lisibilité sur le projet.

CLUBS :**ASPRES / JANUS LE PUY**

Le transfert du planeur vers l'ARAPA en décembre pour expertise. En fonction du montant des réparations une décision sera prise.

BORDEAUX :

Un pégase est en voie de réforme. Nous attendons l'inventaire pour clôturer le dossier.

FAYENCE :

Le moteur d'un super Dimona a été cassé en 2018. L'épave est en attente de vente. Le Conseil d'administration donne son accord à l'annulation de la cotisation 2019.

SF 28 ISSOUDUN :

Attente d'un inventaire de l'aéronef accidenté avant de décider de le passer en épave.

ROCHEFORT :

L'association n'a pas d'activité en attente de réfection de la piste en herbe. Le relationnel avec le gestionnaire est délicat. Accord du Conseil d'Administration pour une aide accordée par la mise à disposition du compte accident. Aide accordée à hauteur de la valeur des frais fixes annuels.

DATES A RETENIR**Prochaines réunions du CONSEIL d'Administration**

Vendredi 07 février 2020 – 10h00 – PARIS

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 06 mars 2020 17h00 – GREOUX LES BAINS

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 12 h 45.

Rédacteur Daniel Perciaux